ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS BEAUTY LUXE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 euros
Siège Social :
20, Rue Jean-Jacques Rousseau
21000 DIJON
RCS DIJON 910 452 754

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 20 rue Jean-Jacques Rousseau – 21000 DIJON, au 74 rue Chabot Charny, 21000 DIJON, à compter du 25 septembre 2026 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Président : KEBRIT FATHI 4 rue Champollion, 21000 DIJON
Mention sera faite au RCS de Dijon :
La société sera désormais immatriculée au RCS DE DIJON
Pour avis
Le Président

AL26024330

MODIFICATION DU CAPITAL

F.M. CAPITAL
SARL au capital de 1000 €
Siège social :
2 imp lamblot
21110 Marliens
101 789 428 RCS de Dijon

Par une décision du 14/07/2026, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 € à 113500 €.
Mention au RCS de Dijon

AL26024264

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

REVETEMENT ELECTROLYTIQUE DES METAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 135000 euros
Siège social :
8 Rue de la Brot
21000 DIJON
348 955386 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 29 mai 2026, l'Associée Unique a nommé le cabinet ARTAUD & ASSOCIES, domicilié 36 Boulevard Wilson 39100 DOLE, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société EPITHAC cette dernière ayant exprimé la volonté de ne pas être renouvelé dans son mandat.
POUR AVIS
La Présidente

AL26024265

MODIFICATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIR FROID
SAS au capital
de 1 004 545.44€
Siège :
9 rue du Vignery
21160 PERRIGNY LES DIJON
412 331 308 RCS DIJON

En date du 07/05/2026, l'associé unique a décidé de désigner en qualité de CAC titulaire, la société OLLIVIER & ASSOCIES, 494 rue Paradis - Le Rochambeau, 13008 Marseille, 070 804 299 RCS Marseille, en remplacement de la société FIDUVAL MEDITERRANEE, CAC titulaire, dont le mandat est arrivé à expiration. Formalités au RCS de Dijon.

AL26024284

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

BE ALCHBE ALCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : 1 Place Madeleine
21200 BEAUNE
R.C.S : DIJON 944321405(2025B00844)

Suivant décision de l'assemblé générale extraordinaire en date du 10 septembre 2026, il a été pris acte de la démission de Monsieur HAUETER Baptiste, demeurant 22 Rue de Vignolles à BEAUNE(21200), de ses fonctions de co-gérant,à compter du 10 septembre 2026.
Monsieur BEQUIN Eric, demeurant 21 Rue des Echaliers, à BEAUNE (21200),demeure seul gérant de la société à compter du 10 septembre 2026.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal.

AL26024297

FIN DE FONCTION DE GÉRANT

SCI GUARNERISCI
au capital de 1000€
Siège social
1 rue des Croillerans
21121 Daix
791 971 666 RCS Dijon

Aux termes de la décision d'associé unique du 21 mars 2026, l'associé a pris acte de la fin de fonction de gérant suite au décès de M. Jean-Michel Guarneri à compter du 15 septembre 2025.
Mention au RCS Dijon.

AL26024301

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TAXI ME'LYS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social :
5 rue du Moulin de Perpreuil
21200 BEAUNE
841 618 531 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2026, l'Associée Unique a décidé :
- de transférer le siège social 5 rue du Moulin de Perpreuil à BEAUNE (21200) au 65 route de Seurre à BEAUNE (21200) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,
La gérance.

AL26024305

Crowe

MODIFICATIONS MULTIPLES

MARIE
Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 187170 euros
Siège social :
Rue du Groseillier
21400COULMIER-LE-SEC
510 566 680 RCS DIJON

Par décisions en date du date du 1er octobre 2026, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Monsieur Gilles MARIE et a nommé en remplacement Monsieur Arnaud MARIE, demeurant 1 rue du bas 21400 COULMIER LE SEC. Il a en outre décidé de transférer le siège social de Rue du Groseillier à COULMIER LE SEC au 1 rue du bas 21400 COULMIER LE SEC; le tout à compter du même jour. Mentions seront faites au registre du commerce des sociétés de Dijon. POUR AVIS, La gérance

AL26024333

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 02/10/2026 concernant ATM BFC, Il fallait lire : Nouvel objet social : - Traitement de charpentes - Traitement de tuiles - Isolation thermique - Traitement et assèchement des murs - Traitement de façades- Protection incendie et vente de produits liés à cette activité.

AL26024363

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MIREBEAU SUR BÈZE

Schéma Directeur d'Assainissement et plan de zonage d'assainissement
Par arrêté municipal n° 2026-72 du 8 septembre 2026, une enquête publique sera ouverte du lundi 5 octobre 2026 à 9H au jeudi 5 novembre 2026 à 17H, soit 32 jours, portant sur l'approbation du Schéma Directeur d'Assainissement et du plan de zonage du territoire de Mirebeau-sur-Bèze.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30. Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet.
Le dossier sera également publié sur le site de la commune à l'adresse **https://www.ville-mirebeau-surbeze.fr/.**
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Michel GENEVÈS, Colonel en retraite de l'armée de terre, à la mairie de Mirebeau sur Bèze ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante : **mairie@mirebeausurbeze.com** au plus tard le jeudi 5 novembre 2026 à 17H.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées en mairie de Mirebeau- sur-Bèze le lundi 5 octobre 2026 de 9H à 12H, le mercredi 21 octobre 2026 de 14H à 17H, le vendredi 30 octobre 2026 de 9H à 12H et le jeudi 5 novembre 2026 de 14H à 17H.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mirebeau-sur-Bèze.

AL26024120

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
LES REMPARTS
Société civile en liquidation
au capital de 2000 €
Siège de liquidation :
4 rue Frémiotte
21350 BOUSSEY
500 562 673 RCS DIJON

Par assemblée générale du 30/06/2026, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Dominique Bonfils de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL26024299



safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 05/10/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Mavilly-Mandelot : Libre, vignes AOC Bourgogne Hautes Côte de Beaune, terres. Les vignes sont conduites selon les principes de l'Agriculture Biologique avec certification. – Urbanisme : Zone A du PLU - 1 ha 11 a 44 ca 'LA GOUTTE D OR' : ZC-0021—0023—0027 - 'LES BOTTIERES' : ZC-0058 - 'LES CHARBONNIERES' : ZC-0063—0064—0068
Beaune : Libre, vigne AOC Beaune Rouge - La vigne est conduite selon les principes de l'Agriculture Biologique avec certification - Urbanisme : Zone AB du PLU - 51 a 10 ca 'LA BLANCHISSERIE' : BW-0017
Dossier Balot et Bissey-la-Pierre : Ensemble immobilier composé d'une maison d'habitation et de bâtiments agricoles ainsi que des terrains agricoles, le tout loués par bail rural - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien des exploitants en place
Balot 91 ha 19 a 08 ca 'LE VILLAGE' : AL-0013—0029—0030—0031 - '0005 D'EN BAS' : AL-0014 - 'AU BAS BOUVET' : YA-0011 - 'LE GOULOT DE BISSEY' : ZO-0001—0003 - 'LA COMMELLE' : ZW-0011—0016—0017—0019—0020 - 'BRIGAUD' : ZX-0005
Bissey-la-Pierre 2 ha 42 a 56 ca 'LES LAVIERES' : ZD-0041—0042—0052—0080 - 'BAS DU GRAND COTEAU' : ZD-0070 - 'AU CARON' : ZE-0108
Dossier Marsannay-la-Côte et Couchey : Vignes en AOC Village, Marsannay Rouge – Urbanisme : Zone A du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place
Marsannay-la-Côte : 12 a 43 ca 'LA CHAMPAGNE HAUTE' : BS-0017
Couchey : 28 a 50 ca 'EN LEAUTIER' : AL-0072—0073—0074
Beaune : Cuverie de 60 m² environ attenant à une cour de 110 m² environ - Urbanisme : Zone U du PLU 1 a 69 ca '0004 DE SCEAUX' : BV-0134
Bissey-la-Pierre : Terres, landes - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle occupée 3 ha 72 a 55 ca 'VOIEDE CHATILLON' : ZA-0016 - 'LE VALLON' : ZE-0030
Dossier Morey-Saint-Denis et Nuits-Saint-Georges : Parcelles agricoles en nature de terres à vignes en AOC Coteaux Bourguignons, Bougogne Aligoté, Bourgogne Passe-tout-grains, Crémant de Bourgogne - Urbanisme : Zones A et AU du PLU - Occupé sur une partie de la surface
Morey-Saint-Denis 25 a 00 ca 'CORVE DE L EGLISE' : AH-0083 - 'EN LORME' : AM-0196
Nuits-Saint-Georges 65 a 57 ca 'LES BOUFFALES' : BB-0019
Chaux : Terre à vignes en AOC Coteaux Bourguignons - Urbanisme : Zone A du PLU 85 a 00 ca 'LES BELLES CHAUMES' : ZD-0055
Chaugey : Ensemble immobilier composé de bâtiments agricoles et de terrains agricoles en nature de landes et bois - Urbanisme : RNU 1 ha 41 a 32 ca 'LE VILLAGE' : AB-0005—0050—0055—0078—0079 - 'DERRIERE LA CARRIERE' : C-0072—0073—0074
Chaugey : Terres, prés, landes, bois - urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place sur la parcelle occupée 155 ha 16 a 23 ca 'L AIGUILLOTTE' : A-0008—0010—0017—0018—0019—0020—0024—0025 - 'CHAMPS DES ROISES' : A-0027—0028 - 'LA COMBE' : A-0030—0031 - 'SOUSLA FONTAINE' : A-0070 - 'LES CHAMPETS' : A-0001—0002—0003—0004—0005—0006—0007 - 'LA PNAUDE' : B-0030—0032—0033—0034 - 'LA COTE CHARLES' : B-0014—0098 - 'PRESMOUTS' : B-0018—0019—0022—0023 - 'LA LUCHEROTTE' : B-0016 - 'LA MONTAGNE' : B-0095 - 'AU DESSUS DE LA CROIX' : B-0057—0058—0059 - 'COMBE DE RUCHEROIS' : B-0049 - 'LE BRAS SAINT ANTOINE' : C-0035—0036—0037 - 'PRES DU VEAU' : C-0053—0054—0056—0057—0058—0059 - 'CHAMPS DE BOUTS' : C-0028 - 'SUR LES ECLOUOTTES' : C-0102 - 'LES PLAINES' : C-0070 - 'DERRIERE LA CARRIERE' : C-0075 - 'COMBE AU SAINT' : C-0089—0090 - 'DERRIERE LES MEIX' : C-0146 - 'SUR LE CHARMOY' : C-0020—0021 - 'COTESOLMON' : C-0141
Villars-Santenoge (52) : Terres, landes - Urbanisme : RNU - Libre 3 ha 25 a 85 ca 'COMBE DE PREMOU' : ZH-0028—0092—0093—0169
Colmier-le-Bas (52) : parcelles boisées - urbanisme : RNU - Libre 45 a 80 ca 'LE VAL DE LIGNE' : ZD-0033—0037
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Clomot : prés - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant 1 ha 22 a 18 ca 'ES CHAMPS ROUSSEAUX' : C-0572—0573
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/10/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26024358

// CONSTITUTION

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Balnéo Piscine France
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
en constitution
au capital de 1000euros
Siège social : 2 Rue du Puits à la Bique
21370 PRENOIS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PRENOIS du 01.10.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : Balnéo Piscine France
Sigle : BPF
Siège social : 2 Rue du Puits à la Bique, 21370 PRENOIS
Objet social : La conception, la vente, l'installation, l'entretien et la réparation de piscines, spas et balnéothérapies.
La vente de produits, pièces détachées et accessoires en lien avec l'activité de pisciniste.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros
Gérance : Monsieur Alexis WENGRYNOWSKI, demeurant 2 Rue du puits à la Bique 21370 PRENOIS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL26024331

Notaires de France

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Philibert HERAUD, en date du 26 septembre 2026, à SAULIEU (21210).
Dénomination : SCI BOIS MATTEY.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 6B rue du Chêne, 21320 Creancey.
Objet : - l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers,et notamment : - sur un terrain agricole situé sur la commune de CREANCEY (21320), LE CHANIOT,- sur un terrain agricole situé sur la commune de CREANCEY (21320), SOUS LA TOUR, - sur un terrain agricole situé sur la commune de POUILLY EN-AUXOIS (21320), LES LAVIERES, - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE (21540), SOUS ROSSON, - de la maison sur la commune de GROSBOIS-EN-MONTAGNE (21540), LE VILLAGE, - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE(21540), LE SAUSSY, - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE (21540), SOUS ROSSON, - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE (21540), lieudit «LES LAVIERES», - sur un terrain agricole situé sur la commune de CREANCEY (21320), Lieudit «BOIS MATTEY», - sur un terrain agricole situé sur la commune de CREANCEY (21320), Lieudit «BOIS MATTEY», - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE(21540), Lieudit «SOUS ROSSON», - sur un terrain agricole situé sur la commune de GROSBOIS-EN MONTAGNE (21540), Lieudit «LES LAVIERES», et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 229000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre ASSOCIES.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des ASSOCIES représentant 75% des parts sociales.
Gérant : Monsieur Cyril LACHOT, demeurant 6B rue du Chêne, 21320 Creancey
Gérant : Madame Aude LACHOT, demeurant 2 Clos Saint Antoine, 21540 Savigny sous Malain
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.
Maître Philibert HERAUD

AL26024354

SELARL Caroline LAMBERT
Marc GARNIER
Dont le siège social est à VESOUL (70000)
98 Boulevard des Alliés
Et titulaire d'un office notarial situé
A GRAY (70100) 1 avenue du Port
1 quai Villeneuve

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Caroline LAMBERT, Notaire associée de la SELARL dénommée « Caroline LAMBERT – Marc GARNIER » titulaire d'un Office Notarial à GRAY, 1, avenue du Port et 1, quai Villeneuve, le 6 octobre 2026 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : SCI TRIA
Siège social : PERRIGNY-SUR-L'OGNON (21270) 73B route de Vielverge
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle).
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Gérant : Monsieur Frédéric QUIRICI et Mademoiselle Jade QUIRICI demeurant 73 B route de Vielverge 21270 PERRIGNY SUR L'OGNON.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL26024368

NIÈVRE

// MODIFICATION

SELARL ANNE LHOMME
Société d'avocat inscrite
au barreau du Jura

AVIS DE MODIFICATION

E.A.R.L. SEGUIN
Siège social : Chaumien
58230 MOUX-EN-MORVAN
Capital social : 10 000,00 €
R.C.S. NEVERS n° 823 490 792

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/05/2026, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 38 960 € pour le porter à 48 960 € et d'adopter de nouveaux statuts.
Mention au RCS de NEVERS.

AL26024328

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AL GRAILLOT-BERNARD
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste
au capital de 41 500 euros
Siège social : 9, avenue François Mitterrand
58290 MOULINS-ENGILBERT
930 423 710 R.C.S. NEVERS
Par décision de l'associée unique du 29 septembre 2026, le siège social a été transféré au 16 rue Henri Cadiou, MOULINS ENGILBERT à compter de ce jour. Mention au RCS de NEVERS.Pour avis.

AL26024308

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FONCIER CONSEIL CDM
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 31-33 rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt
494 310 451 RCS de Nanterre
Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'AG Mixte en date du 30/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 2 route de Clamecy 58410 Entrains-sur-Nohain.
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL26024310

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PB HOLDING
Société de Participations Financières de Profession Libérale
de Chirurgien-Dentiste par actions simplifiée
au capital de 185000 euros
Siège social :
9, avenue François Mitterrand
58290 MOULINS-ENGILBERT
804 865 913 R.C.S. NEVERS

Par décision du 29 septembre 2026, le siège social a été transféré au 16 Henri Cadiou 58290 MOULINS-EN-GILBERT, à compter de ce jour.
Mention au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024314

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PAUL BERNARD
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste
Au capital de 160 000 euros
Siège social :
9, avenue François Mitterrand
5290 MOULINS-ENGILBERT
804 865 913 R.C.S. NEVERS

Par décision des associés en date du 29 septembre 2026, le siège social a été transféré au 16 rue Henri Cadiou, MOULINS ENGILBERT à compter de ce jour.
Mention au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024317

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

O COIN DU FEU
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000,00 euros
Siège social :
13 rue Victor Hugo
58270 Saint-Benin-d'Azy
RCS Nevers 849377403

Par décisions du 28.09.2026, le siège social a été transféré par le Président au 4 rue Victor Hugo - 58270 Saint-Benin-d'Azy, à compter du même jour.
Pour avis.

AL26024319

MODIFICATIONS MULTIPLES

CLAIRVUE
Société par actions simplifiée
au capital de 121152 euros
Siège social :
54, rue François Mitterrand
58000 NEVERS
326 315 389 RCS NEVERS

Le 23 septembre 2026, les associés ont décidé de transformer la société en société civile, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La durée de la Société et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 121 152 euros, divisé en 5 048 parts sociales de 24 euros chacune.
Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de «CLAIRVUE» en «CLAIRVUE IMMOBILIER» ainsi que l'objet social qui était le commerce de détail d'optique et devient la propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles.
Il a été mis fins aux fonctions de Présidente de Madame Catherine ALBERT, et aux fonctions de Directeurs Généraux de Messieurs Christophe ALBERT et Augustin ALBERT. Sous sa nouvelle forme de société civile, la Société est gérée par Madame Catherine ALBERT et Monsieur Christophe ALBERT demeurant ensemble 41 Paul Vaillant Couturier- 58000 NEVERS.
Dépôt au RCS de Nevers
Pour avis

AL26024332

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AIM
Société Civile Immobilière
au capital de 2000 euros
Siège social :
18 rue Vauban
58000 NEVERS
489 077032 RCS NEVERS

Le 25 juin 2026, les associés de cette société, ayant pour gérant, Monsieur Gilles MORINI, demeurant 18 rue Vauban, NEVERS, ayant pour activité l'exploitation, la gestion, l'administration, la location de tous immeubles et droits immobiliers et pour une durée de 99 ans jusqu'au 12 février 2105, ont décidé de transférer le siège social au 63-65 rue du Cherche Midi , PARIS 75006 , à compter du 25 juin 2026.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de PARIS.
Pour avis.

AL26024335

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 1480020 euros
Siège social :
18, rue Vauban
58000 NEVERS
531 010 569 RCS NEVERS

Le 8 septembre 2026, l'associé unique de cette société ayant pour Président Gilles MORINI demeurant 18 rue Vauban 58000 NEVERS a décidé de transférer le siège social au 63-65 rue du Cherche Midi, PARIS, 75006, à compter du 8 septembre 2026.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de PARIS.
Pour avis.

AL26024336

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS CHEZ TOMMY ET SANDRINE
SAS au capital de 3 000 €
Ancien siège social : 2525, Avenue de Paris – 58320 POUGUES LES EAUX
Nouveau siège social : 11 Bis, rue des Vignes du Gué – 58400 CHAULGNES
882 500 622 RCS NEVERS

Aux termes des décisions du Président du 30/09/2026 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 1er octobre 2026 :
Siège social :
Ancienne mention : 2525, Avenue de Paris – 58320 POUGUES LES EAUX
Nouvelle mention : 11 Bis, rue des Vignes du Gué – 58400 CHAULGNES

AL26024337

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOMAINE DU REVEILLON
SARL au capital de 1 230 000 €
31/33 Rue Gallieni
92100 Boulogne-Billancourt
RCS NANTERRE 752 077 008

Aux termes du PV d'AGM en date du 30/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 2 route de Clamecy 58410 Entrains-Sur-Nohain.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Monsieur Charles Emmanuel DE ROCHECHOUART DE MORTEMART DE TONNAY CHARENTE reste Gérant de la société.
La société sera radiée du greffe de NANTERRE et immatriculée au greffe de NEVERS

AL26024344

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
17 rue Théodore de Banville

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DES JARROT
Société civile immobilière
Au capital de 421.500 EUROS
Siège social :
L'Horizon, 36 rue Claude Parent
58000 NEVERS
Immatriculée au RCS de NEVERS :
952794212

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2026 de cette société ayant pour gérant Monsieur ORGERET Christophe demeurant à MAGNY COURS (58470), 14 rue de la Chaume Contant, il a été décidé de transférer le siège social de la société à NEVERS (58000) L'Horizon, 36 rue Claude Parent et ce, à compter du 07/05/2026.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL26024346

// DIVERS

LEXCO NOTAIRES
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL
A RESPONSABILITE
LIMITEE DE NOTAIRES
Au capital social de 300.000 Euros
Siège social :
43 B avenue de la Sablière
21200 BEAUNE
851 741 843 RCS DIJON

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 31 juillet 2007, Monsieur Patrick EGEL, en son vivant sans profession, demeurant à ALLIGNY EN MORVAN (58230) Montperroux.
Né à AUTUN (71400), le 16 mars 1961.
Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Jocelyne Odette JESSIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 6 février 2008, enregistré de CHATEAU-CHINON (CAMPAGNE).
Décédé à CHALON-SUR-SAONE (71100) (FRANCE), le 27 janvier 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Camille SAUVADET-PERRIAU, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « LEXCO - NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE, 43B, avenue de la Sablière et d'un bureau annexe à POUILLY-EN-AUXOIS, 73 avenue Général de Gaulle et d'un bureau annexe à LIERNAIS 11 rue de la Guette, le 2 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Camille SAUVADET-PERRIAU, notaire à BEAUNE 21200, 43 b avenue de la Sablière, référence CRPCEN : 21091, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26024298

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie KOWAL, le 28 septembre 2026, Monsieur Guy Fernand BILLEBAULT, et Madame Denise Marcelle SOYEZ, demeurant ensemble à CHATILLON EN BAZOIS (58110), 905, route de la Passerelle, Coeuillon,
Mariés à la mairie de CHATILLON EN BAZOIS (58110), le 19 octobre 1957, soumis à l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
Ont changé leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY 58800 22 avenue du champ de foire.
Pour avis et mention.
Maître KOWAL, notaire.

AL26024302

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2021, Mme Lucette Monique ROUX, dt à MARZY (58180), 8 rue des Forgerons Gallois, née à FOURCHAMBAULT (58600), le 04 mai 1937, célibataire. A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé aux minutes de Me Patrice PERRET, notaire à FOURCHAMBAULT, le 15 juin 2026, dont copie authentique a été reçue parle Tribunal Judiciaire de NEVERS le 18 août 2026.
Opposition pourra être formée auprès du notaire sus désigné dans le mois qui suite le dépôt au Greffe.

AL26024343

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

A2N DEBARRAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 600 €
Siège social : 984, rue du Docteur Faucher – 58320 POUGUES LES EAUX
932 283 526 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 30/08/2026 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Nassim MECHEREF dt à POUGUES LES EAUX (58) – 984, rue du Docteur Faucher a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024295

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NEGO-FRANCE IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
81 Avenue du 14 Juillet
58300 Decize
Siège de liquidation :
81 Avenue du 14 Juillet
58300 Decize
RCS Nevers 352893 770

Le 08.09.2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL26024300

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MAX
Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1000 euros
Siège social :
13 RUE JOSEPH BOIGUES
58300 DECIZE
Siège de liquidation :
13 RUE JOSEPH BOIGUES
58300 DECIZE
RCS NEVERS 493 605 794

Le 08.09.2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024303

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CARDIOLOGIE DES CHAUVELLES
Société civile de moyens en liquidation
au capital de 609,79 euros
Siège social :
8 bis rue des Chauvelles
58000 NEVERS
Siège de la liquidation :
8 bis rue des Chauvelles
58000 NEVERS
403 904 196 RCS NEVERS

L'AGO du 28.07.2026 réunie au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS de NEVERS. Pour avis
Le Liquidateur.

AL26024324

DISSOLUTION

MAISON MEDICALE DE CHATEAU CHINON
Société civile de moyens
au capital social de 8 000 euros
Siège social:
38 rue Jean Marie Thevenin
58120 CHATEAU-CHINON
525 398 814 R.C.S. NEVERS

Le 16 décembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 décembre 2025. M. Patrick VILAIN demeurant "Bost" 58120 SAINT HILAIRE EN MORVAN, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024345

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

DISSOLUTION

P.E.F. Bourgogne Centre Val de Loire
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2000 euros
Siège social :
1 Chemin du Batteur
58130ST AUBIN LES FORGES
Siège de liquidation :
1 Chemin du Batteur
58130 ST AUBIN LES FORGES
979 995 396 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues parles statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Elodie LABBE, demeurant 1 Chemin du Batteur 58130 ST AUBIN LES FORGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 Chemin du Batteur 58130 ST AUBIN LES FORGES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024348

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EXPLOITATION AGRICOLE
A RESPONSABILITE LIMITEE LAVOLLEE
Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 293300 euros
Siège social :
Bussy 58330 ST MAURICE
519 710 495 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/08/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe LAVOLLEE, demeurant Bussy 58330 ST MAURICE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé : Bussy 58330 ST MAURICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur

AL26024353

// CONSTITUTION

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 4 août 2026, il a été constitué une SCI dénommée :
SCI DE L'EGLISE
Objet social : Acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location d'immeubles bâtis.
Siège social : 40 Route d'Eugnes, 58400 CHAULGNES
Capital : 1500 euros
Co-gérance :
Monsieur Alain DROUOT demeurant Le Bois Bergère, 58400 CHAULGNES
Monsieur Ghislain DROUOT demeurant 40 Route d'Eugnes, 58400 CHAULGNES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26024195

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28/09/2026, il a été constitué une EURL dénommée : VerreDicte
Objet social : Vente de vins, bières, spiritueux et produits du terroir à consommer sur place ou à emporter. Restauration.
Siège social : 60, rue de Nièvre, 58000 NEVERS
Capital : 1 000 euros
Gérance : Jérôme MANGOTE demeurant 16, rue Albert Camus, 58000 NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024285

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SCI ADELE, au capital de 1 500 €.
Siège : 31 CHEMIN DU RENARD 58230 PLANCHEZ.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
La mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, de tout ou partie des immeubles appartenant à la Société, au profit :
- des associés,
- de leurs conjoints, partenaires liés par un pacte civil de solidarité, ascendants et descendants,
dans les conditions et limites fixées par décision de la collectivité des associés.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants uniquement.
Gérant : Monsieur Pascal Marie HENRY, demeurant 31 Chemin du Renard - 58230PLANCHEZ.

AL26024311

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/10/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : LA FINANCIÈRE BIARD
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 240 Chemin de Limoux, 58490 ST PARIZE LE CHATEL
Objet social : Acquisition, détention, gestion et cession de participations et valeurs mobilières; gestion de trésorerie et placements; opérations mobilières et immobilières, soutien à des actions d'intérêt général, notamment dans le domaine de la recherche médicale
Président : M. Jean-Clément BIARD demeurant 240 Chemin de Limoux, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
Clause d'agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité de 75% des droits de vote.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix sous réserve des dispositions statutaires applicables aux actions dénombrées.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL26024355

Me Stéphanie MORMICHE THOMAS

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte par Maître Stéphanie MORMICHE THOMAS, notaire à POUGUES LES EAUX, 2468, avenue de Paris, le 5 octobre 2026, il a été constitué la société civile immobilière suivante :
DENOMINATION : LGM 3A.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 €), divisé en 150 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 150.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS.
SIEGE SOCIAL : MARZY (58180) 7 route de Marcé.
RCS : NEVERS.
ASSOCIES : Monsieur Roland José AMESTONN, demeurant à MARZY (58180), 7, route de Marcé, Né à MARZY (58180), le 26 janvier 1973.
Et Madame Isabel Maria AMARO, demeurant à MARZY (58180), 7, route de Marcé, Née à FAMALICAO, PORTUGAL, le 21 janvier 1966.
Monsieur Corentin Jodny Adrien AMESTONN, demeurant à MARZY (58180), 47, avenue du Chasnay, Né à NEVERS (58000), le 11 mai 1996. Célibataire.
GERANCE STATUTAIRE : Roland José AMESTONN (durée illimitée).
Fait à POUGUES LES EAUX (58320), 2468, avenue de Paris,
Le 5 octobre 2026.
Pour avis

AL26024357

YONNE

// MODIFICATION

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

MODIFICATION DE GERANT

SCI DE LA TOUR
SCI au capital de 304,90 euros
Siège social :
46 Boulevard Vaulabelle
89000 AUXERRE
424 768 968 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date du 23/09/2026, il a été pris acte du décès de M.Claude POISSON, survenu le 07/04/2026 et de la cessation de ses fonctions de gérant à compter de cette même date.
Mme Michelle PICARD, veuve POISSON, demeurant à AUXERRE (89), 46 boulevard Vaulabelle, reste seule gérante de la société à compter du 07/04/2026.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE.
Pour avis,
Le Notaire.

AL26024289

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

« HB RESILIENCE »
SAS
Au capital de 2 500 €uros
Siège social :
18 rue de la république
89150 SAINT-VALERIEN
944 649 235 RCS SENS

Suivant délibération de l'AG du 20/09/26, Madame BLANC Corinne a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de SENS.
Pour avis, le représentant légal.

AL26024304

MODIFICATION DE LA DURÉE

EARL COUTURIER
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 98 000.00 euros
Siège social :
7 rue des Tilleuls - Grange-le-Bocage
89260 PERCENEIGE
447 694 159 RCS SENS

L'assemblée générale du 1er septembre 2026 a constaté une erreur matérielle sur la date d'expiration de la société fixée au 19 mars 2023, alors que la société exerce toujours une activité. La collectivité des associés décide de proroger la durée de la société avec un effet rétroactivité au 18 mars 2023, repoussant son terme au 19 mars 2103.
Pour avis, le gérant

AL26024365

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GALYCA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
4 route de Perrigny
Lotissement Fontaine Gillotte n° 7,
89380 APPOIGNY
104 150 453 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 4 route de Perrigny - Lotissement Fontaine Gillotte n° 7, 89380 APPOIGNY au 12-20 Avenue Jean Jaurès - Centre Commercial E.LECLERC, 89000 AUXERRE à compter du 1er octobre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26024321

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

AUXERRE CORDONNERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
14-16 Avenue Jean Jaurès
Galerie Marchande Centre E.Leclerc
89000 AUXERRE
828 264 374 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2026, l'Associé Unique a décidé :
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale « AUXERRE CORDONNERIE » par « 3L », et d'ajouter les noms commerciaux « CORTENIA » et « ACCES 89 SERRURERIE » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social aux activités de réalisation de tous travaux de serrurerie générale, installation, entretien, réparation, ouverture de portes et dépannage d'urgence, ainsi que le conseil et l'expertise technique dans le domaine de la fermeture et de la sécurité des bâtiments ; Conception, la fabrication, le façonnage, l'assemblage, la commercialisation (en gros, demi-gros et détail, sur site ou à distance via internet) d'objets d'art, de luminaires, de supports lumineux d'exception et d'éléments de décoration intérieure et extérieure ; Toutes prestations de services, de conseil, de sous-traitance ou d'installation liées aux activités ci-dessus mentionnées, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social 14-16 Avenue Jean Jaurès Galerie Marchande Centre E.Leclerc, 89000 AUXERRE au 29 Route de la Teillère 89290 QUENNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26024323

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI S A B A
Société civile
Capital de 1.524,49 euros
Siège social :
4 rue des Cordiers
89100 Sens
RCS Sens 378.512.784

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2026 a été :
1°) Validé le transfert du siège social de l'adresse 4 rue des Cordiers – 89100 Sens à l'adresse suivante : 30 chemin de l'Entre-Deux-Vannes - 89100 Sens.
2°) Constaté la démission de la gérante Madame Bernadette HOUZET veuve FROMBACH.
3°) Nommé un nouveau gérant : Angélique FROMBACH, né à Ris-Orangis (91130), le 25 janvier1976, demeurant à Sens (89100), 30 chemin Entre-deux-Vannes.
Mention au RCS de Sens.

AL26024326

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NH VITICULTURE
SAS AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
RUE DU SEREIN
(89800) CHABLIS
920.548.930 RCS AUXERRE

Par décisions unanimes du 01.10.2026, la collectivité des associés a décidé de modifier l'objet de la Société à compter du même jour.
OBJET
Ancienne mention : le négoce de tous produits agricoles et viticoles ; les prestations de conseil ; l'analyse de sol.
Nouvelle mention : le négoce de tous produits agricoles et viticoles ; l'analyse de sol.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis, la Présidence.

AL26024338

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCEV LES PRIAUX
Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 120 000,00 euros
Siège social :
9 rue des Maisons Rouges
89800 MALIGNY
821 845 575 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à MALIGNY (89800), 1D rue des Maisons Rouges, et ce à compter du 1er août 2026.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, le gérant.

AL26024339

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HMY FRANCE
SAS au capital de 1 690 288 euros
Siège social :
Zone Industrielle
89470 MONETEAU
316 016 930 RCS AUXERRE

Par décisions prises par acte sous seing privé en date du 12 mai 2026, l'Associée Unique a nommé Madame Itto EL HARIRI, en qualité de Co?Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique qui devra statuer en 2032 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, en remplacement de Monsieur Emmanuel BENOIST.
Modification au RCS de Auxerre

AL26024340

SELAS CAROLINE BRISSON NOTAIRE
18-20 Boulevard du 11 Novembre
89000 AUXERRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI MORNI-LAURETH
Société Civile Immobilière au capital de 200.000,00 €
Siège Social : 46 Route d'Auxerre
89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
RCS AUXERRE 793 628 769

Suivant délibération d'assemblée générale des associés en date du 14 février 2026, il a été décidé la nomination Monsieur David Loïc CORDIER demeurant à SAINTE-COLOMBRE (77650), 22 Chemin du Moulin, et Monsieur Clément François Michel MATHIEU, demeurant à CHARBUY (89113), 26 rue des Etangs, en remplacement de Monsieur Jean-François CORDIER et de Madame Roselyne MATHIEU, démissionnaires, à compter du même jour.
Modification en sera faite au greffe du TAE d'AUXERRE.

AL26024347

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

NOVA
SASU au capital de 100 €
Siège social :
16 Rue des alouettes
89100 SENS
RCS SENS 753 315 480

En date du 01/10/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/10/2026 de nommer en qualité de président Monsieur SAVOVIC-SEFRIOUN Nassim, demeurant 8 Bis rue des oublettes, 89100 SENS en remplacement de Monsieur SEFRIOUN Larbi, pour cause de démission.
Modification au RCS SENS.
SEFRIOUN Larbi

AL26024364

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS SIMPLIFIE

SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Date limite de réponse : 06 novembre 2026 à 17:00
Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Ville : BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES
Code Postal : 89420
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
https://marches.ternum-bfc.fr/indx.php page=Entreprise. Entreprise-DetailsConsultation&id=695151&orgAcronyme=i5b
Identifiant interne de la consultation : DSPAEP20272039
Nom du contact : SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Adresse mail du contact : mairie-bierry-les-belles-fontaines@orange.fr
No téléphone du contact : +33 386321003
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure Autre
Condition de participations :
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 06 novembre 2026 à 17:00
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : DSP pour Exploitation des ouvrages du service d'eau potable du SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Description succincte du marché : DSP pour Exploitation des ouvrages du service d'eau potable du SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Type de marché : Concession / Délégation de service public
Consultation alloti : Non
Lieu principal d'exécution du marché : 89
Durée du marché (en mois) : 144

AL26024325

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS DE CONCESSION

1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
3 rue de Vassy
89420 BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES
SIRET : 258 900 190 00012
2 CADRE DE LA CONSULTATION
Contrat de concession pour délégation de service public d'eau potable : conformément aux articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux articles L1121-3, L1212-1 (1), L1212-3 (1 c) du Code de la Commande Publique et à l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.
Le SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines est opérateur de réseau selon l'Article L1212-3 du CCP, la valeur estimée du contrat est de 1 800 000 € HT, la présente consultation est donc lancée sous forme d'une procédure adaptée.
3 OBJET : Contrat de concession de délégation de service publique pour l'exploitation des ouvrages du service EAU POTABLE du SIAEP de Bierry-les-Belles-Fontaines
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er avril 2027.
4 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES du Service :
Le service comprend 1 captage, 1 station de production, 1 station de pompage, 4 réservoirs semi-enterrés, 34,2 km de réseau (hors branchement) et 390 abonnés
Assiette de volumes facturés et nombre d'abonnements : 450 branchements et 32 000 m3/an.
5 JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS
Le candidat remettra un dossier comprenant conformément au règlement de consultation :
- Un dossier de candidature permettant à la Collectivité d'apprécier ses garanties professionnelles et financières et son aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service. Ce dossier comprendra conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :
- lettre de candidature (formulaire DC1)
- les renseignements sur la situation indiquant que le soumissionnaire n'est pas touché par les motifs d'exclusion figurant aux articles L3123-1 à 6 du Code de la Commande Publique
- les renseignements concernant la capacité technique, économique et financières de l'entreprise : actionnaires, moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, activité de gestion de services d'EAU POTABLE, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (ou DC2), attestation d'assurance,
- les références du candidat et certificats de capacité attestant de la bonne exécution (ou tout autre document permettant de justifier de la capacité du candidat à mener à bien l'exécution des prestations qui lui seront confiées) en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service délégué objet de la présente consultation
- Un dossier d'offres comprenant :
-le projet de contrat complété et signé
-le projet de règlement de service complété et signé
-le Compte d'Exploitation Prévisionnel complété
-un bordereau des prix unitaires des branchements neufs et autres travaux
-un plan prévisionnel de renouvellement d'équipements
-un mémoire technique sur l'organisation et les moyens proposés par le candidat pour la

ANNONCES LÉGALES

réalisation de la prestation
6 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : vendredi 6 novembre 2026 à 17h00
7 CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le Règlement de Consultation
8 PRESENTATION DES OFFRES : Les offres seront présentées uniquement par voie électronique avant la date et heure limite ci-dessus sur la plateforme ou a été publiée la consultation.
La transmission s'effectue de manière simplifiée : aucune signature électronique n'est requise.
9 RENSEIGNEMENTS : demande via la plateforme ou a été publiée la consultation.
Une visite des ouvrages est organisée par l'AMO de la collectivité, elle aura lieu le mardi 20 octobre 2026, le RDV étant fixé à 9h30 à la mairie de Bierry-les-Belles-Fontaines.
Pour des questions d'organisation, les candidats qui souhaitent participer à cette visite doivent obligatoirement prévenir l'AMO de leur présence au plus tard la veille de la visite (par mail : clemence.guenot@spee21.fr).
La participation à la visite des ouvrages n'est pas obligatoire mais recommandée. Il n'y aura pas d'autre visite d'organisée.
10 Retrait du DCE : Le DCE est téléchargeable sur la plateforme où a été publiée la consultation (https://www.ternum-bfc.fr/)
11 DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 01/10/2026
12 JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE CONTENTIEUX :
Tribunal administratif de DIJON : 22 rue d'Assas 21 000 DIJON

AL26024342

// GÉRANCE

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emilie GAUTHIER Notaire salariée au sein de l'office notarial de Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON, domicilié à AVALLON (89200), 4, rue de Lyon le 30 septembre 2026,
Madame Sandrine Marguerite Andrée BOUDARD, demeurant à QUARRE-LES-TOMBES (89630), 2 rue des Gondolins, Bousson, née à PARIS (75014), le 29 septembre 1968.
A cédé à la société dénommée CHEZ LE COCO, Société en nom collectif au capital de 15 000€, ayant son siège social à MAGNY (89200), 15 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 108271008 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE,
Un fonds de commerce de débit de tabacs, vente de plats préparés à emporter, café, restaurant, traiteur, épicerie, alimentation générale, jeux, exploité à MAGNY (89200), 15 place de l'Eglise.
Prix de : QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 75.000,00 € et aux éléments corporels pour 15.000,00 €, dont 6.955,00 € payable à termes en une mensualité, au plus tard le 30 octobre 2026.
Prise de possession à compter du 30 septembre 2026
Les oppositions, s'il y a lieu, seront en l'Etude de Maître DRÉAU, notaire à AVALLON (89200), 4 rue de Lyon, où domicile a été élu dans les DIX jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour insertion.

AL26024312

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 10 novembre 2026 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN APPARTEMENT à MIGENNES (89400)
2 place du Commandant Charcot
De 78,20 m² (hors balcon) - Bâtiment A, au 3ème étage, porte gauche sur le palier comprenant : entrée, séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bain, w.-c. et balcon.
Avec au-sous-sol, une **CAVE** n°16
LIBRE au 04/02/2026 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 43.000 Euros
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00440, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**
Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou,
Tél. : **03 86 65 60 85**
Sur **www.avoventes.fr** (documents anonymisés)
VISITE sur place le Lundi 2 novembre 2026 de 11 H 00 à 12 H 00

AL26024263

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE C.B.R
SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social :
Centre Commercial ZAC de Saint Siméon
Boulevard de Verdun
89 000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 832 353 668

L'Assemblée des associés réunie en date du 30 Septembre 2026, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis : Le Liquidateur,
Monsieur Jérôme Boujat

AL26024356

La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.
Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr
Terres de Bourgogne

CHRONIQUE JURIDIQUE

// CONTRATS DE VENTE ENTRE PRODUCTEURS AGRICOLES ET PREMIERS ACHETEURS

Formation du prix : des nouvelles règles sur indicateurs et clauses d'alignement prohibées

Pour mémoire, l'achat d'une matière première agricole par le premier acheteur doit faire l'objet d'un contrat écrit et la clause de révision doit inclure les indicateurs relatifs aux coûts de production (prix, quantités, composition, qualité, origine, traçabilité, respect du cahier des charges).
La loi du 18 août 2026, entrée en vigueur le 20 août 2026, prévoit un nouvel indicateur : les stocks. Parallèlement, elle autorise à retenir d'autres indicateurs relatifs aux coûts de production et à leur évolution, à condition d'être expressément stipulés dans le contrat et que leur utilisation soit justifiée par les parties. De plus, elle écarte les indicateurs de prix relatifs aux systèmes de garantie ou labels de commerce équitable.
Pour donner toute l'efficacité à ces nouvelles règles de détermination du prix, il n'est plus possible d'instaurer des clauses dites d'alignement concurrentiel Sont ainsi réputées non-écrites, les clauses ayant pour objet ou pour effet de renégocier automatiquement le prix en vue de l'aligner sur le prix plus favorable pratiqué par un acheteur, un producteur, une organisation de producteurs (OP) ou une association d'organisations de producteurs (AOP) concurrents.
Enfin, de nouvelles interdictions de pratiques prohibées dans les relations entre acheteurs et OP ou AOP, avec sanctions renforcées à l'appui, sont fixées avec une entrée en vigueur au plus tard le 1er octobre 2027.
Un calendrier de négociation désormais fixé avec un recours à la médiation et un assouplissement de la durée du contrat.



Illustration générée par IA

Contrats agricoles : de nouvelles règles encadrent la formation des prix, les négociations et les relations entre producteurs et premiers acheteurs.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront aux contrats et accords-cadres lors de leur prochain renouvellement et aux négociations en cours.
Désormais, le contrat (ou l'accord-cadre) écrit devra être conclu dans les 4 mois suivant la réception de la proposition de contrat par l'acheteur, délai pouvant être porté au plus à 6 mois par accord interprofessionnel étendu. En l'absence d'accord dans ce délai, l'une des parties devra saisir le médiateur des relations commerciales agricoles dans les 15 jours. En cas d'échec de la médiation, les parties souhaitant poursuivre leurs relations commerciales disposeront d'un délai de 15 jours à compter du constat de cet échec pour saisir le comité de règlement des différends commerciaux agricoles et elles pourront conclure le contrat dans les 2 mois suivant la notification de la décision de ce dernier. Chaque partie restera libre de ne pas contracter.
Parallèlement et pour rappel, le contrat de vente ou l'accord-cadre devait être écrit pour une durée minimale de 3 ans pouvant être portée à 5 ans. La loi précitée assouplit cette règle en permettant à un accord interprofessionnel de fixer une durée minimale comprise entre 6 mois et 5 ans.

Catherine Lecleve

